



ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE EN JANVIER 2019, VOTEZ FO !



Yves Veyrier,
Secrétaire général de FO

En janvier prochain, les salariés du monde agricole sont appelés à élire pour 6 ans leurs représentants au sein des chambres d'agriculture.

Vos élus FO, libres et indépendants, ont pour mission de faire remonter vos revendications et de défendre vos intérêts : une mission essentielle dans le contexte de mutation profonde qui touche le secteur agricole et la ruralité.

L'enjeu de ces élections est important. Donner une forte représentativité à FO lors des prochaines élections, c'est soutenir l'amélioration des conditions de travail et de vie des salariés du monde agricole, la conquête de nouveaux droits et la défense des emplois et des acquis sociaux.

Soucieuse de l'avenir du monde agricole, FO se bat notamment pour une PAC (politique agricole commune) sociale, afin de lutter contre le dumping social et salarial dans l'Union Européenne. FO encourage les productions locales, justement rémunérées, et les filières de production françaises favorables à l'emploi. FO promeut une agriculture et une alimentation durables, soutient la réduction des produits phytosanitaires nuisibles à la santé des salariés agricoles.

Dans l'agriculture, le nombre de conventions collectives est important. Les représentants FO, parties prenantes de près de 84 % des accords collectifs, apportent la preuve de leurs engagements. Votre soutien sera essentiel dans les mois à venir, qui vont voir le rapprochement des branches et la mise en place de nouvelles conventions collectives.

Voter pour nos représentants FO aux chambres d'agriculture, c'est aussi faire reconnaître les valeurs de Force Ouvrière, la solidarité et l'égalité des droits des salariés, sans aucune autre considération, en toute indépendance. C'est permettre que vos attentes soient prises en compte dans les décisions prises par les chambres d'agriculture.

C'est pourquoi, dès janvier prochain, pour faire valoir et défendre vos droits, pour être respectés et considérés, je vous invite à voter pour les représentants FO.

Voter FO, c'est voter pour vous, votre présent et votre avenir !

Yves Veyrier, Secrétaire général



Candidats FO MANCHE - collège 3B

Michel ROSE

maîtres laitiers du Cotentin - Sottevast

Jean-Paul CHOUBRAC

maîtres laitiers du Cotentin - Sottevast

Christèle SANSON

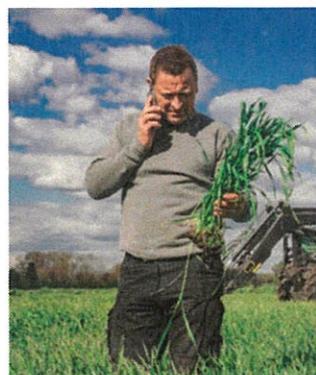
groupama - La Hague

Pascal LENOIR

mIc - Moyon

Nathalie CROGNIER

agriral - Les Pieux



© Photos : Fotolia

En votant FO, vous voterez pour des élus qui s'engagent à siéger et qui défendront vos intérêts en restant libres et indépendants

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Principales missions

La chambre d'agriculture est l'interlocuteur privilégié de l'agriculture et du monde rural auprès des pouvoirs publics, des élus, des collectivités territoriales et des autres secteurs socio-économiques.

Elle intervient pour toutes les questions intéressant les exploitations, l'activité agricole et le devenir du monde rural.

Elles ont également des missions de conseil, de formation, de recherche développement, dans le cadre de leurs services d'utilité agricole.

Rôle des élus

Les élus salariés font prendre en compte les intérêts des salariés du monde agricole et défendent leurs droits et leur place au sein des chambres d'agriculture.

Ils sont habilités à rendre des avis auprès des pouvoirs publics sur toutes les questions touchant à l'intérêt général agricole.

Ils s'expriment également sur les sujets concernant l'emploi tant dans les exploitations que dans les coopératives et les organismes agricoles.

Comment voter

Le scrutin se déroulera par vote électronique ou par correspondance après réception par courrier de votre matériel de vote du 14 au 31 janvier 2019.



Les salariés du collège 3B

- > Les salariés de Groupama
- > Les salariés de la MSA, Mutualité Sociale Agricole
- > Les salariés du Crédit Agricole,
- > Les salariés du réseau Cerfrance,
- > Les salariés du réseau des MFR, Maisons Familiales Rurales,
- > Les salariés de l'enseignement agricole privé,
- > Les salariés des chambre d'agriculture
- > Les salariés des coopératives agricoles, toutes branches confondues

FO ET SES ÉLUS LUTTERONT POUR

- > Le maintien et le développement des emplois salariés
 - > Combattre la précarisation
- > Le maintien du contrat de travail à durée indéterminé
- > L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes
- > L'amélioration des conditions de travail et la prévention de la pénibilité au travail
 - > La promotion des salariés par la formation et l'apprentissage
 - > L'amélioration du pouvoir d'achat par la revalorisation des salaires
 - > Une couverture sociale de qualité
 - > Des retraites décentes

**Plus nous serons forts, mieux vous serez entendus !
Donnez votre voix aux candidats FO**